L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 13 AOUT 1887.

60me Année

Dufour & Donnet.
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 13 AOUT 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse Arcade

PAR HOEY & O'CONNOR. — Maison de choix à double corps de logis, Nos. 73 et 75 rue Liberté.

PAR W. I. HODGSON.—Un cottage en bois, recouvert en ardoises, dans le premier district; cottage à double corps de logis, 621 rue de Chartres; au No. 621 rue de Chartres, un lot de meubles de maison.

PAR B. ONORATO—Propriété désirable dans le sixième district.

PAR LE SHERIF—Un morceau de terre situé sur le Chemin du Bayou.

PAR JAS P. GUINAULT.—Rue des Français entre Roman et Prieur, un lot de meubles de maison, un lot d'argenterie, une montre et une chaîne en or, un lot d'articles plaqués.

PAR FENDEL HORN—Constable de la Première Cour de Cité, au No. 32 rue Adèle, un mulet et harnais, un wagon de tonnelier, un cheval, harnais et wagon, un lot de barils vides, un lot de bardeaux.

M. de Bismarck et l'Europe.

Nous ne connaissons rien d'étrange comme les prétentions et les allures de M. de Bismarck. Il se croit tout permis et ne veut rien permettre aux autres. Quand une chose ou un homme se trouve sur son chemin et le gêne, il s'en débarrasse, sans façon, sans hésitation, sans s'inquiéter de savoir si cela déplait ou nuit aux voisins, et il prétend que les voisins supportent, patiemment, chez eux, ce qui les embarrasse ou ne leur plaît pas; il donne l'exemple de toutes les illégalités, de tous les arbitraires, et il se révolte contre tout ce qui, de près ou de loin, ressemble à la moindre représaille. L'attaque partout et ne peut souffrir qu'on se défende nulle part. Il a poussé au suprême degré le système d'espionnage à l'étranger; ou a surpris des agents se faufilant jusque dans les bureaux du ministère de la guerre de France, et si le chancelier aperçoit la moindre trace d'une police quelconque agissant sur les frontières de son Empire, il jette les hauts cris et prend le ton de la menace. Il augmente tous les jours son armée, et, pour rester en bons termes avec lui, il faudrait que les pays étrangers diminuassent, sans cesse, la leur. C'est l'Allemagne qui a pris l'initiative des grandes manœuvres annuelles, des mobilisations partielles de son armée; elle usait, en cela, d'un droit qu'on ne pouvait lui contester, et, si tel ou tel autre pays s'est laissé battre, par surprise, faute d'hommes, d'exercice ou de discipline, il ne doit s'en prendre qu'à lui-même de sa mésaventure.

Mais c'est aussi le droit des autres puissances de faire, chez elles, ce qu'elles veulent de leur armée. Personne n'a rien à y voir, pas même M. de Bismarck, quoi qu'il en dise. Pourquoi se gendarme-t-il contre les essais de mobilisation de la France? Un de ses organes déclarait, dernièrement, que, si la mobilisation avait lieu sur la frontière, il faillait y répondre par une déclaration de guerre, mais alors, que signifient tous les mouvements de troupes allemandes en Alsace-Lorraine, sur les frontières de la France? Pourquoi cette dernière n'y trouverait-elle pas un juste motif d'appel aux armes? La situation n'est-elle pas exactement la même, des deux côtés, et ce qui est permis à l'un ne doit-il pas l'être à l'autre? Il suffit de réfléchir cinq minutes à la série d'événements que nous voyons se succéder, depuis vingt-cinq ans, et dans lesquels nous amènent toujours la main du ministre allemand, pour y voir un cercle de monstruosités véritablement intolérables.

Si, dans tout cela, il ne s'agissait que de la France, on y trouverait une explication plus ou moins plausible: la haine nationale, le désir de la vengeance, mais il en est de même avec le reste de l'Europe. Qui ne se rappelle l'affaire des Carolines? S'il y a un Etat avec lequel il était de l'intérêt de M. de Bismarck de conserver, avec soin, des relations amicales, c'est l'Espagne, qui a été l'occasion, sinon la cause réelle, de la guerre de 1870. Le chancelier a failli s'en faire une ennemie acharnée, uniquement parce que, en quête de quelque colonie à fonder dans l'Océanie, il a, un jour, en parcourant du regard la carte, rencontré l'Archipel de ce nom et, sans façon, il y a planté son pavillon. Que voulez-vous? L'habitude de mettre la main sur tout ce qui lui convient et d'en disposer comme si c'était son bien propre! Il n'ignorait pas les droits de sa Majesté Catholique sur les Carolines, mais la prise de possession était si ancienne, la propriété, si éloignée, si négligée et l'occupation si faible? Peut-être les titres n'étaient-ils pas bien clairs, peut-être n'oserait-on pas lui résister; il tenta l'aventure, au risque de déclarer ensuite qu'il s'était trompé.

Tous les malheurs de l'Europe, depuis vingt-cinq ans, proviennent de l'affaire du Schleswig-Holstein, dans laquelle l'Autriche s'est si maladroitement enferrée. La guerre de 1866, qui s'est terminée par la défaite de Sadowa, en a été la suite forcée, comme celle de 1870 qui a abouti au désastre de Sédan a été la conséquence fatale de la catastrophe de Sadowa. Depuis cette époque, le Danemark se trouve dans une position dangereuse. Sans la Russie au Nord, sans la France au Sud—nous ne parlons pas de l'Angleterre, dont M. de Bismarck ne tient aucun compte dans les affaires continentales, attitude qu'elle n'a pas d'armée de terre; il ne s'en sert que pour la jeter dans les jambes de ceux qui contrarient ses desseins—sans, donc, la Russie et la France, il y a beaux jours qu'il en aurait fait son bien. En attendant, il se fortifie, il s'agrandit de ce côté, parce que c'est le seul littoral qu'il possède et qui lui permet de rayonner sur le monde. Il est naturel que le Danemark se mette en garde contre un voisin aussi redoutable et qu'il prenne, pour se défendre, sinon autant, au moins une partie des mesures qu'il se permet lui-même, en vue de l'offensive. Mais, du moment que le gouvernement danois parle de la nécessité de fortifier Copenhague, qui est à découvert du côté de l'Allemagne, le chancelier se fâche, il menace, et, n'osant pas prononcer lui-même le mot d'annexion, il le fait jeter dans l'air par les journaux à sa solde.—Toujours la même prétention de faire la police, chez les autres, et de leur interdire de prendre, contre lui, les mesures de sûreté dont il use et abuse contre eux.

Que d'actes d'hostilité, de mauvais voisin, ne s'est-il pas permis envers la Russie? Après le triomphe des Russes dans la guerre des Balkans, alors qu'ils étaient en vue de Constantinople et qu'ils avaient dicté le traité de San Stefano, que la victoire leur donnait le droit d'imposer, n'est-ce pas lui qui a biffé ce traité pour lui substituer celui de Berlin, en vertu duquel les vainqueurs perdaient plus qu'ils ne gagnaient? C'est de là, du reste, que date la mésintelligence entre les deux cours.

N'est-ce pas lui qui a donné au Czar l'exemple des expulsions dont ce dernier use aujourd'hui contre les Allemands, après que l'Allemagne en a tant abusé contre lui et ses sujets? N'a-t-on pas compté, dans les provinces voisines de l'empire Moscovite, jusqu'à dix-sept mille expulsions en trois mois?

Il plaît à M. de Bismarck que la Russie tourne dans l'orbite de l'Allemagne et se rapproche d'elle pour tenir la France en échec. C'est justement à jouer ce rôle que se refuse absolument Alexandre III. Pour se venger de cette résistance, le chancelier fait attaquer le crédit de sa puissante voisine par ceux qu'il a lui-même appelés ses reptiles. Il croit en avoir trouvé le point faible et il déclare ouvertement qu'il en veut à sa bourse. Ainsi que le disait excellemment, il y a une semaine ou deux, un journal toujours bien informé, on peut résumer tous les articles des journaux allemands dans ces deux mots significatifs, qui sont l'expression exacte de la politique bismarkienne: "La bourse ou l'alliance!" Mais la Russie se relève, indignée, et répond violemment aux insultes que l'on prodigue à son honneur, à son crédit.

On conçoit l'exaspération de la Presse de ce pays. Les journaux de l'Allemagne lui répètent, maintenant, sur tous les tons, que la guerre qu'ils viennent de faire aux valeurs russes n'est qu'une représaille contre les expulsions qui ont eu lieu en vertu de l'ukase du Czar; elle répond, très justement, que ces expulsions n'ont été qu'une riposte à celles qui ont été exercées par le chancelier dans les provinces de l'ouest de l'Allemagne.

C'est lui, dit-elle, qui a commencé à se servir de ces moyens arbitraires, qui sont indignes de notre temps et la négation des usages consacrés, des égards les plus élémentaires que l'on se doit de nation à nation.

M. de Bismarck a entrepris contre l'Allemagne une campagne maladroite; il a, en définitive, jusqu'ici, froissé, blessé tout le monde. Nous apercevons bien clairement ceux qui le détestent, qui le jalousent; nous ne voyons personne qui l'aime. Il n'y a plus que la crainte qui empêche de se former certaines coalitions qui pourraient lui faire payer cher les avanies dont il a abreuvé toutes les puissances qui ont eu des relations avec lui.

Un jour, à Ste-Hélène, Napoléon s'entretenait avec un de ses fidèles compagnons d'infortune, que de ses plus fervents admirateurs; tout-à-coup, il lança à brûle-pourpoint cette question à son interlocuteur: "Voyons, que dira-t-on de moi, après ma mort? — Sire, s'écria le dévoué serviteur, le monde dira qu'il vient de perdre le plus grand génie des temps anciens et modernes!—Pas du tout, répliqua l'empereur, on dira: ouf!" M. de Bismarck n'est pas Napoléon, mais c'est exactement le sentiment de soulagement qu'éprouverait l'Europe, à sa chute ou à sa disparition.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—W. H. Anthony, lattier à Houston, Texas, avait un dixième du billet No 50 255 (à numéros simples, Classe H). Le gros lot de cent cinquante mille piastres avait été gagné par ce numéro, au tirage du 9 août. Le dixième de l'énorme montant a été payé au représentant de l'heureux M. Anthony.

La même somme a été payée à Wells, Fargo et Co. pour un autre fortune mortel de San Francisco, qui avait un dixième du même billet. M. W. S. Lock McMillen, du Michigan, avec son dix même du même numéro, a reçu le dixième de cent cinquante mille dollars.

Nous en disons autant de M. G. H. Zapp, de Houston, Texas à qui il a été payé le dixième du gros lot ci-dessus.

Autant de Robt. J. Young, 103 rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, qui possédait un dixième du No 46.856, même tirage que ci-dessus, et s'est vu remettre un chèque pour un dixième du lot de 100.000. Enfin M. Henry Rombach, domicilié à la Nouvelle-Orléans, au coin des rues Milan et Constance, et M. Max Gingenheim, résidant à Hahnville, Louisiane, ont chacun gagné au tirage du 9 août un dixième du lot de $10.000.

Un remède agréable à prendre.—Il n'est plus douteux bien que pendant fort longtemps le contraire ait été cru, que les remèdes à brûlants effets ne se doivent prendre que dans des cas désespérés. En d'autres mots ces remèdes nuisent plus qu'ils ne font de bien. Du nombre de ceux là sont les "cathartics" et "cholagogues" qui débarrassent complètement et promptement les intestins. Parce qu'il n'en est pas aussi sûr que le "Hostetter St-mach Bitters," il est préférable à ces purgatifs violents. Hagit assez pour combattre la constipation chronique. Il soulage en facilitant le fonctionnement naturel des intestins. Il contribue à la sécrétion de la bile en quantités normales, par son effet sur le foie. C'est un excellent digestif qui en même temps tient les intestins toujours en bon état.

Pantoufles créoles, pour dames à **40 sous** la paire à l'**Etoile Rouge**.

I. Acme Cure d'Ayer ne manque jamais de guérir les fièvres intermittentes et toutes les maladies miasmatiques. Cure infaillible.

LOUISIANE.

L'*Eagle*, paroisse St. Bernard, du 11 août:

Nous avons appris que certains entrepreneurs de vidange ne se sont point pourvus de barges convenables pour recevoir les matières infectes qu'ils vont ensuite décharger, à un point désigné à l'avance. Evidemment, les personnes qui habitent au-dessous de ce point, en souffrent. Les barges défectueuses que l'on emploie viennent redoubler les dangers qui résultent d'une mesure, déjà mauvaise, insalubre en principe. Des plaintes se sont fait entendre, dit-on, dans une note qu'on vient de nous communiquer: La "Louisiana Excavating Company" n'a pas de barge convenable, comme la compagnie Langles ou l'Union; elle décharge, en plein air, les matières fécales dans des barils ouverts qui n'ont pas le couvercle réglementaire. Une pétition va être adressée à ce sujet, au Bureau de santé, en vue de faire cesser un état de choses intolérable.

L'*Eagle* se fera un devoir de soutenir cette pétition. Il s'agit ici, avant tout, de la salubrité de la paroisse St. Bernard.

—On est en train de réparer les trous, les ornières, qui se sont creusés sur le chemin de Chalmette, en face des abattoirs; on y jette une grande quantité de coquilles d'huîtres. Les travaux se font aux frais de la compagnie des Abattoirs. Le surintendant J. N. Augustin est, sans cesse, à l'œuvre, réparant, nettoyant, tenant tout en parfait état de propreté.

Le *Times*, Shreveport, paroisse Caddo, du 11 août:

Les planteurs et fermiers du Nord-Ouest de l'Etat rapportent, à peu près tous, que les pluies fréquentes des deux premières semaines de juillet ont préjudicié une bonne récolte, au détriment du grain et des grabots qui se remplissent assez faiblement. Tel est le cas, spécialement, dans les terrains bas. Dans les terres élevées, les fermiers disent qu'il y a eu beaucoup de pertes de grabots à cause des chaleurs excessives et de la sécheresse qui ont suivi les pluies. De plus, les vers ont fait leur apparition sur de nombreuses habitations de la Rivière Rouge, mais, jusqu'à présent, le dommage n'est pas considérable. Tous font leurs préparatifs pour exterminer les chenilles à l'aide du vert de Paris.

—Il y a quelques jours, nous donnions les plans d'un syndicat de capitalistes anglais qui se proposent de construire un chemin de fer de Kansas City à Lac Charles, Louisiane, en passant par Fort Smith, Texarcana et Shreveport.

Le projet est entre les mains de M. J. E. Watkins, de Lawrence, Kansas, qui, avec plusieurs associés, possède un million et demi d'acres dans la basse Louisiane. La Société a les capitaux nécessaires pour mener à bien l'entreprise.

C'en est pas une spéculation passagère que ces messieurs prétendent faire: ils veulent placer leur argent d'une façon permanente, comptant y trouver un revenu annuel convenable. Ils ont fait explorer la route par des hommes expérimentés, des hommes du métier. Ces agents ont parcouru notre paroisse et le rapport qu'ils ont fait est favorable à la route projetée. Deux d'entr'eux ont eu une conférence, samedi dernier, avec plusieurs de nos habitants, aux bureaux du major Currie. Après avoir étudié notre ville, ils ont trouvé de grands avantages à y faire passer leur ligne, mais ils demandent, en retour, le droit de passage, quelques terrains pour la station et quelques souscriptions; ils laissent la somme à la volonté de la population.

La question est de savoir si la ville accordera le droit de passage et les concessions nécessaires. La réponse ne peut être douteuse. Le chemin ouvrira à la culture bien des terres fertiles, dans presque toutes les parties de la paroisse; il en doublera et triplera la valeur; il y attirera les immigrants et contribuera à les peupler. La ville elle-même en tirera d'immenses avantages. Tout cela vaut bien l'octroi, à titre gratuit, du droit de passage et de quelques terrains, ainsi que le prélèvement d'une petite taxe spéciale. Que nos habitants y réfléchissent, et nous sommes persuadés qu'ils accorderont, sans hésiter, à la compagnie, ce qu'elle leur demande.

Le mouvement agricole, industriel et commercial de la France en 1886.

Nous lisons, dans le *Temps* du 29 juillet:

"La commission permanente des valeurs a pris connaissance, il y a quelques jours, des rapports présentés, au nom de ses diverses sections, sur le mouvement agricole, industriel et commercial de la France pendant l'année 1886. Peu de documents offrent un intérêt égal à celui de ces rapports. Dus à des hommes d'une compétence exceptionnelle, rédigés en vue de conclusions pratiques, ils projettent une vive lumière sur la situation du travail national. On y rencontre peu de doctrine; en revanche, les faits et les chiffres y abondent. N'est-ce pas ce que le public recherche aujourd'hui? Théorie et théoriciens sont médiocrement en faveur. Ne nous en plaignons pas; il est bon que la science pure se retrempe aux sources de l'expérience. Si des principes sont justes, ils ne peuvent que gagner à cette épreuve.

Notre intention est d'analyser, en la commentant, l'œuvre de la commission permanente des valeurs. Les vacances des Chambres nous font des loisirs. Profitons-en.

Comme de coutume, l'un des rapports les plus remarquables est celui que M. Natalis-Roudot a consacré aux matières textiles, fils et tissus. Le premier chapitre, celui qui a pour objet la soie, a tout l'attrait d'un roman. Et quel roman, en effet, que celui des vicissitudes par lesquelles passe notre grande industrie lyonnaise! Sa suprématie semblait défier toute atteinte; le luxe harmonieux de ses produits, leur cachet artistique, leur renom mérité de bon goût, d'élégance et de réelle durée lui avaient valu un rang qu'on ne paraissait pas lui pouvoir disputer, quand une transformation profonde vint à se manifester dans les procédés de la fabrication et dans les habitudes du public. Les produits à bas prix firent leur apparition. Par le tissage mécanique, d'un côté, par l'extension des mélanges soie et coton, de l'autre, un coup terrible fut porté aux étoffes d'un prix relativement élevé, à ces hautes nouveautés, qui avaient fait la gloire de Lyon. Les Allemands et les Suisses devenaient, non pas à proprement parler nos rivaux,—leur genre de fabrication étant essentiellement distinct du nôtre,—mais, ce qui est plus grave peut-être, les maîtres de la clientèle, séduite, conquise par le bon marché.

La fabrique lyonnaise, surprise tout d'abord par ce mouvement, eut une courte et trop naturelle hésitation. Etait-ce en face d'une évolution durable? Convenait-il de la consacrer? Ne serait-ce pas rompre avec d'inoubliables traditions? Qu'adviendrait il des ouvriers lyonnais, de la famille ouvrière lyonnaise? Le petit atelier ne serait-il pas condamné à mort? Le métier mécanique ne tuerait-il pas le métier à la main, et le travail des campagnes la main d'œuvre de la ville? On conçoit quelle dut être la perplexité de ces chefs d'industrie qui se piquent de civisme lyonnais et de philanthropie. Ils étaient frappés, non seulement dans leurs intérêts matériels, mais, en outre, dans leur attachement à la grande cité lyonnaise, dans leur sollicitude pour le maître tisseur lyonnais. Ils devaient hésiter; il leur était interdit d'abdiquer.

"Quand il fut bien établi, écrit M. Natalis-Roudot, que le goût public persistait dans ces tendances, la lutte mirent à l'œuvre, et aujourd'hui l'on peut dire qu'ils ne sont inférieurs à personne pour la fabrication des étoffes mélangées, dont la consommation a pris une si grande importance." Qu'on ne croie pas, d'ailleurs, que cette modification si radicale apportée à l'outillage et à la fabrication ait entraîné la déchéance des anciens tissus.

Ce serait une erreur; nous en avons pour témoignage la déclaration suivante de M. Natalis Rondot: "Fait bien remarquable, dit-il, qui prouve toute la souplesse de l'esprit français, pendant que les fabricants lyonnais, menaient à bien la mise en train de cette fabrication d'articles mélangés de bas prix, ils continuaient à produire d'admirables tissus de haute nouveauté, de soie pure ou de laine et soie, où leur goût et leur imagination montraient une fois de plus leur inépuisable fécondité." On a vraiment plaisir à enregistrer de pareilles constatations, alors que nos concurrents étrangers affectent si souvent une assurance et nos propres nationaux une infériorité qui ne sont réelles ni l'une ni l'autre.

La fabrique lyonnaise n'a jamais songé, du reste, à se faire plus pauvre qu'elle n'est; même dans ses crises les plus graves, elle n'a rien réclamé à l'Etat; il lui répugnerait de paraître battre monnaie avec ses souffrances. Elle n'attend rien que de sa seule initiative. Cette confiance en ses propres ressources lui a réussi. L'année dernière, la quantité de soie consommée en France a dépassé quatre millions de kilogrammes, représentant une valeur de 180 millions. Et il faut y ajouter, si l'on veut avoir une idée de l'importance de la fabrication, une quantité peut-être plus grande encore de schappe, de coton et de laine, matières qui jouent à présent un rôle considérable dans les tissus de soie mélangés. L'exportation des soieries s'est accrue, en 1886, de 13 0[0 en poids: amélioration tout à fait significative. Elle provient d'un certain retour de la mode aux tissus de soie pure et de l'attrait croissant qu'exercent les belles étoffes mélangées de laine, principalement avec effets de velours.

"Cette tendance du goût public, dit M. Natalis-Rondot, est très favorable à notre fabrique lyonnaise et à nos tissages de hautes nouveautés de Picardie et de Roubaix." Elle semblerait indiquer que, malgré la "démocratisation" des produits, trait saillant de notre époque, nos fabricants auraient tort de renoncer aux hautes ambitions qui ont valu aux marchandises françaises une réputation universelle. On se lasse du clinquant et du mauvais. Le bon marché demeure une condition essentielle des grands marchés, mais ce n'est plus la seule. Appliquons-nous à développer nos qualités natives; la mode est folle capricieuse, mais qui a du goût.

Un fait spécial a facilité, l'an dernier, la reprise d'affaires qui a eu lieu sur la soie: c'est la bonne tenue des cours. On doit l'attribuer en grande partie aux actes du syndicat qui s'est constitué en Italie, à la fin d'octobre 1885, pour lutter contre la dépréciation persistante des lots de soie; ce syndicat, dont nous avons en déjà l'occasion de parler, a continué à exercer sa vigilance sur la plupart des places de production et de consommation: Milan, Turin, Bergame, Vérone, Florence, Messine, Lyon, Marseille, Zurich, Bâle, Crefeld, etc. Il a enrayé la baisse, puis il a amené une certaine hausse, ne procédant d'ailleurs qu'avec une extrême prudence. "On peut estimer en moyenne à 8 0[0 la hausse acquise par la soie en 1886," dit M. Natalis-Roudot. On est ici en présence d'un phénomène qui, à lui seul, mériterait toute une étude: il y aurait à déterminer les effets de la hausse ou de la baisse des matières premières sur une industrie.

En baisse, la fabrique se trouve perdre sur ses stocks; elle voit ses bénéfices commerciaux absorbés par ses pertes industrielles; des ruines surviennent; ceux qui résistent à la crise n'osent plus s'engager et ne travaillent plus qu'au jour le jour. En hausse, on a la contre-partie de ce tableau; l'écueil est alors la surproduction. Le syndicat a su, jusqu'à ce jour, user de son influence avec assez de modération pour prévenir tout excès de spéculation en fabrique. Son existence a été vraiment bienfaisante. Elle serait un péril si elle devenait un moyen de forcer la hausse.

Ce n'est pas seulement notre exportation de tissus qui a grandi l'année dernière. Nos ventes de soies teintes ont également progressé; elles ont atteint le chiffre de 322,000 kilogrammes, indépendamment de 16,000 kilogrammes de soies à cendre et à broder. "On voit, lit-on dans le rapport, que nos teinturiers ont su conserver leur supériorité sur leurs rivaux étrangers." Pour qui connaît l'organisation de la teinturerie lyonnaise, notamment, cette appréciation ne saurait surprendre. Elle est l'hommage à la vérité. Aussi est-il à désirer que la législation ne vienne mettre aucun obstacle à un travail qui nous laisse un sensible bénéfice de main d'œuvre. Mentionnons, de même, que Saint-Etienne a vu sa situation s'améliorer de la façon la plus heureuse pendant l'année 1886; elle a été "en pleine activité" toute l'année. "Les commissions ont afflué." Les prix de façons ont monté de 20 0[0 à 50 0[0, suivant les largeurs. Les exportations de rubans ont passé de 208,000 kilogrammes, en 1885, à 300,000 kilogrammes, en 1886, en progrès de 45 0[0 en poids. Quant à leur valeur, elle a augmenté simultanément d'environ 12 0[0.

Voilà des faits qui contrastent singulièrement avec ce qu'on entend dire quotidiennement de l'état de l'industrie et des affaires sous la République. C'est un devoir de les divulguer, car c'est défendre la cause de notre commerce tout entier.

Mentionnons, en terminant, que l'année 1886 a été marquée par un autre progrès, non moins important: des propriétaires du midi de la France ont fait du grainage une véritable industrie. Conduite avec une méthode scientifique et un soin minutieux, elle a donné des résultats "qui ont dépassé toutes les espérances." On a obtenu des rendements de 30, 40, parfois même 50 kilogrammes de cocons par once de semence, alors que, dans les dernières années, la production était, en France, de 14 à 15 kilogrammes à peine, contre une production de 25 kilogrammes par once à l'étranger. Nous avons pu produire 675,000 kilogrammes de soie, contre 535,000 en 1885. L'augmentation ressort à près de 26 0[0. Notre consommation totale étant de 4,200,000 kilogrammes environ, on voit quel écart nous devons encore combler et comme nous avons intérêt nous ménager la pleine liberté de nos approvisionnements. L'amélioration réalisée par nos sériciculteurs n'en est pas moins remarquable. En résumé, dans toutes les parties de l'industrie si complexe de la soie, le vent est au progrès, à la confiance; l'année 1886 a confirmé les espérances que sa devancière avait fait naître.

Pour **$1,50** on achète une bonne paire de bottines pour hommes à l'Etoile Rouge.

Saint-Siège.

Dépêche particulière de la *République Française*:

Rome, 28 juillet.

Dans une lettre au Pape, le père Tosti, archiviste du Vatican et auteur de la brochure sur la "Réconciliation de l'Eglise et de l'Italie" qui a fait tant de bruit, proteste contre l'interprétation qu'on a donnée à certains passages de son écrit. Il nie avoir jamais approuvé la spoliation des Etats de l'Eglise. C'est une pure querelle de mots.

Le père Tosti a écrit, en effet, que "ce n'est pas le roi, mais la nation, qui a pris Rome au Pape, et qu'on ne peut, dès lors, la lui réclamer. Le roi, d'ailleurs, ne saurait l'arracher à la nation que par la guerre civile ou par l'épée de l'étranger. Et c'est ce que personne ne peut exiger de lui."

M. de Schœzer a présenté le 29 juillet, à Léon XIII, avec une lettre autographe de l'empereur d'Allemagne, une mitre très riche que Guillaume Ier lui envoie à l'occasion de son jubilé.

La mitre est tissée d'or et enrichie de pierres précieuses; c'est un objet d'art d'une grande valeur.

La lettre est empreinte de sentiments de respect.

Ces témoignages sont une preuve, dit l'*Osservatore romano*, des bons rapports qui existent entre le Saint-Siège et l'Allemagne.

L'*Osservatore romano*, organe du Vatican, dit que la circulaire du cardinal Rampolla n'était pas destinée à la publicité. Elle n'est que le développement d'une partie de la lettre adressée, le 15 juin, par le pape au cardinal Rampolla, à l'occasion de son élévation au secrétariat d'Etat. Cette lettre donnait au cardinal la ligne de conduite à suivre vis-à-vis du pays national. La partie principale était destinée à l'Italie.

Le comité du congrès catholique de Lucques fait signer une pétition adressée au Parlement italien et invitant le gouvernement à s'occuper sans retard de la question de la réconciliation entre le Vatican et le Quirinal. On affirme que le projet de cette pétition a été approuvé par le pape.

Nous avons annoncé, le mois dernier, qu'à l'occasion de la fête des apôtres Pierre et Paul le Pape avait fait frapper des médailles d'or spéciales, rappelant, avec le souvenir de cette fête, l'anniversaire de Léon XIII dans l'affaire des îles Carolines.

Le Pape vient d'envoyer les quatre premières médailles à l'empereur Guillaume, à la reine régente d'Espagne, au prince de Bismarck et à M. Canovas del Castillo.

La situation agricole en France.

La moisson est terminée dans le Midi, très avancée dans le Sud-Est, mais il est encore difficile de se faire une opinion de la récolte — dit la *République Française* du 30 juillet. On sait, il est vrai, que les seigles sont généralement beaux, mais on se plaint dans maintes contrées du rendement des blés et surtout l'avoine est médiocre. Les orges laissent aussi beaucoup à désirer; quant aux fourrages artificiels, ils ont, comme la plupart des récoltes, souffert de la sécheresse. Dans les terres humides, argileuses, l'effet de la chaleur a produit certainement d'excellents résultats, mais dans les sols silicieux et calcaires ils ont été très fâcheux. En ce qui concerne les pommes de terre, par exemple, nous devons nous attendre à un rendement très irrégulier et il y a gros à parier que les petits tubercules seront très nombreux.

La vigne, au contraire, a poussé dans de bonnes conditions; la floraison n'a pas, comme ces années dernières été contrariée par la pluie; on n'a pas à se plaindre de la couleur et la sécheresse n'a point permis au mildew de se développer comme par le passé. Aussi les vignobles épargnés par le phylloxera sont-ils de toute beauté. Les grappes ne paraissent pas nombreuses, mais les raisins sont magnifiques et l'on est en droit de compter sur une bonne récolte.

Sans doute il ne faut pas s'attendre à emplir les caves comme par le passé; nous sommes loin de l'époque où les futailles et la place manquaient pour loger le vin, mais nous sommes à peu près certains de faire une récolte passable sous le rapport de la quantité et bonne au point de vue de la qualité. Or, par le temps qui court, cela n'est pas à dédaigner.

Des personnes fort autorisées font remarquer à ce propos que si les années de sécheresse sont favorables à la vigne, elles ne le sont pas toujours au vin, parce qu'elles augmentent sa richesse en alcool. Le fait est vrai pour les grands crus surtout. On a remarqué, en effet, que dans les années exceptionnellement chaudes le vin, très riche en alcool, manque longtemps de finesse, ne développe son bouquet que bien tard, quand toutefois il le développe. C'est ce qui a eu lieu en Bourgogne en 1846; mais après les mauvaises années que nous venons de traverser, cette perspective n'a pas lieu de nous inquiéter; elle nous paraît même agréable.

LES ENFANTS MIS EN NOURRICE, EN FRANCE.—Le docteur Lédé vient de faire connaître une intéressante étude sur la mortalité des enfants en bas-âge mis en nourrice. Pour les enfants d'un jour, la mortalité est de 10.37 0[0 quand ils sont placés au sein, et oscille entre 25.90 et 33.47 quand ils sont élevés au biberon. La mortalité diminue avec l'âge, mais elle reste de 15 à 28 0[0 pour les enfants au biberon. A conditions égales, celle des enfants illégitimes dépasse de 4 à 6 0[0 celle des enfants légitimes. Sur 1,835 enfants placés au sein, 210 sont décédés dans le premier mois; il s'est produit ensuite une accalmie, et une hausse du sixième au huitième mois par suite du travail de la dentition et d'une alimentation prématurée. Sur 1,586 enfants placés au biberon, il y a eu dans le même laps de temps 282 décès. Les conclusions de l'auteur sont que l'élevage au biberon ne devrait jamais être autorisé dès la naissance. Evidemment, tout cela dépend du milieu dans lequel les enfants sont placés. L'élevage au biberon réussit parfaitement chez les gens riches; il échoue complètement dans les villes chez les personnes peu aisées. Dans les montagnes de la Savoie, où on le pratique beaucoup, il donne d'excellents résultats.

50 Sous.
Une bonne paire de Souliers pour dames, à 50 sous à l'Etoile Rouge.

LA REVUE DE SPITHEAD, ANGLETERRE.—On lit, dans le *Journal de Havre*:

Nous avons publié quelques détails sur la grande revue navale passée par la reine d'Angleterre à Spithead.

Les Anglais ont fait les plus *grands efforts* pour armer les deux tiers de cette escadre, qui, en réalité, est loin d'être aussi formidable qu'on veut bien le dire.

Comment expliquer autrement la défense faite par l'amirauté, aux correspondants des journaux étrangers, de monter à bord des bâtiments réunis devant Portsmouth. En effet, nous savons déjà que quarante soixante-quatorze n'ont pu être pourvus que des hommes et des officiers *strictement nécessaires* à la manœuvre et à l'entretien d'un quart des feux. Un certain nombre d'avises et de canonnières n'étaient point commandés par des officiers, le nombre en étant trop restreint.

De plus, sur un grand nombre de bâtiments mouillés dans la rade, l'artillerie faisait défaut. Pour servir les pièces embarquées dans le but de calmer, il a fallu prendre les servants parmi les canonniers de terre.

Cette flotte, si elle devait être équipée réglementairement aurait un effectif de 50 à 55 mille marins. Or, son effectif était de 14,000 hommes, parmi lesquels 3,000 canonniers prêtés par les régiments d'artillerie de terre.

LE GRAND CONCOURS INTERNATIONAL DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE.—Les préparatifs du grand concours international des sciences et de l'industrie, à Bruxelles, en 1888, sont poussés activement.

Déjà, ont été expédiées tous les renseignements qui concernent le concours international ouvert entre tous les artistes et architectes pour les constructions à ériger dans les parcs de l'Exposition.

Les projets demandés pour les dessins et modèles de diplômes et de médailles doivent être envoyés avant le 15 septembre.

Jusqu'à présent, c'est la France, l'Italie et l'Angleterre qui montrent le plus d'empressement à envoyer leurs adhésions. On peut, dès maintenant, affirmer que les compartiments de ces trois nations seront brillants.

LES BIENS DE VICTOR HUGO EN ANGLETERRE.—Le tribunal de Londres, appelé à statuer sur les testaments d'étrangers qui disposent de leurs biens se trouvant en Angleterre, a, récemment, ordonné l'enregistrement du testament de Victor Hugo, fait par celui-ci, le 8 avril 1875.

La valeur des biens que Victor Hugo possédait en Angleterre a été fixée à la somme de 2,308,150 fr.

Bottes fines pour dames (*Burt*) et autres marques depuis **$6 00** la paire jusqu'à **$2 00**.

La Salsepareille d'Ayer n'a jamais jusqu'ici égalé le nombre des cures merveilleuses et des ventes immenses faites chaque jour.

Soins dont il faut entourer les enfants.—Les mères, les personnes qui se livrent à un travail excessif, toutes celles dont chez qui les tissus s'usent par suite de leur impossibilité de digérer la nourriture ordinaire, de même que les personnes dont les facultés intellectuelles sont surmenées doivent prendre de l'EMULSION DE SCOTT faite d'huile de foie de morue et d'hypophosphites. "J'ai donné cette émulsion à une dame dont la santé était délicate et menacée d'une bronchite. Sa guérison en était positive. Je dois déclarer que cette émulsion est le meilleur remède qui soit en semblable cas.—L. P. Waddell, D. M., Hugh's Mills, S. C."

Marie, le 9 août 1887, par le Rev. Jos Subilean à l'Eglise St. Augustin M GEORGES DE JAHLAM à MLLE MARIE BERNARD—tous les deux de cette ville. Pas de cartes.

13août—1f

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 8 nov86—1anPP

Avis.

$150.000 Nlle-Orléans, 23 juillet 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Wells, Fargo & Co., San Francisco Cal., un dixième du billet No. 11.607, tirage à numéro simple, Classe G de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi 12 juillet 1887 vendu à New York et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

P. A. HYDE,
Pour la Louisiana National Bank.
Nlle-Orléans, La.

Avis.

$150.000. Nouvelle-Orléans, 23 juillet 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de W. S. Lock McMillan, Michigan, par l'entremise de la First National Bank de Marquette, Mich., un dixième du billet No 11.607, tirage à numéro simple, Classe G, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi 12 juillet 1887 et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.

D. G. BALDWIN,
Pour la New Orleans National Bank.
Nlle-Orléans, La.

Avis.

$150.000. Nou